

que Laporte. C'est une seigneurie, sauf vot' respect, m'sieu.

—Tu veux dire un sobriquet, fit le commis en riant.

—Connais pas, m'sieu. Je sais que c'est une seigneurie, et pis c'est tout. Si ça ne vous plaît pas, dame, appelez-moi Saint-Georges tout court ; c'est mon nom itou.

—Eh bien ! Jérôme Saint-Georges de Laporte, mon ami, que sais-tu faire ?

—Oh ! m'sieu, j'abats, je pique, j'équarris, je monte en *càje*, je saute un rapide, je conduis un train de bois dans les tourniquets, et un canot au milieu des rochers. Ren que ça : je ne sis pas brave sur les lacs. Dame, c'est l'accoutumance qui me manque. Et pis, y faut dire que je ne sais pas plus nager qu'un petit chien de plomb.

—Es-tu bon marcheur ?

—Comme un carcajou. Mais, par exemple, faut pas que je sois t'à jeun. Sauf votr' respect, j'ai l'estomac faible, bonté ! faible, faible !

—Tu as donc bon appétit ?

—Comme trente-six loups.

—*By Jove !* c'est sérieux, fit l'Anglais en riant. Et montes-tu à cheval ?

—Non. Mais je sais conduire un sleigh, un cab, une malle ou une carriole. Je sais ferrer un cheval, raccommode une charrette ou une serrure, je sais faire le plum-pudding et les crêpes, le rababou et la sagamité. Je boulange, je sais conduire les chiens, je.....

—Allons, tu es un homme universel, St-Georges, mon ami, interrompit le commis qui riait aux éclats. Sais-tu lire et écrire ?

Saint-Georges partit à son tour d'un éclat de rire homérique.

—Pas une lett'e, m'sieu. A quoi que ça me servirait ? Je sis pas taillé pour faire un commis, moé.

L'employé eut le bon sens de ne pas relever la pointe, proferée d'ailleurs bien innocemment.

—C'est dommage, dit-il, tu aurais fait sous peu un bon interprète et un factotum. Mais on t'occupera, car tu parais fort comme un taureau.

Jérôme se mit alors en position du boxeur, re-troussant ses manches et développant des muscles brachiaux et pectoraux qui lui auraient attiré l'admiration de nos artistes en pugilat.

—Eh bien ! Jérôme, dit le commis anglais, en prenant un air magistral et sérieux, je t'engage, mon ami, pour deux ans au service de l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson, à raison de 24 livres sterling (600 francs) par an, nourriture et logement en sus, et pour tout faire.

—Tu recevras chaque automne sept livres de thé noir, douze livres de sucre, dix de tabac en corde, quinze de farine et le reste en vêtements. Cela te va-t-il ?

Saint-Georges chercha son chapeau pour le jeter en l'air, et s'aperçut qu'il n'en avait pas. Il fit alors une pirouette, et dit :

—Comme un gant sur la main, m'sieu.

L'employé lui écrivit son acte d'engagement ; puis, tendant le manche de la plume au jeune Canadien :

—Touche là, dit-il bien sérieusement.

—Que voulez-vous que je fasse de ça, m'sieu ! fit Jérôme. Quand je vous dis que je ne sais pas écrire.

—Ça ne fait rien, mon garçon, touche la plume en signe d'acquiescement, et je signerai pour toi. C'est une formalité jugée absolument nécessaire par l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson.

—Y m'a l'air diablement bête ce... cette... comment appelez-vous ça ? c't'encaissement. Mais ça ne fait rien, c'est pas de valeur.

Et il toucha la plume en riant.

Le commis signa pour Jérôme.

—Là ! fit-il en relevant la tête. Maintenant te voilà couché sur le grand registre de la compagnie, tu as touché la plume, tu vas recevoir d'avance la moitié de ton salaire d'un an ; tu ne peux plus revenir sur ta parole d'ici deux ans. Demain tu partiras, et si tu désertes, tu seras passible de prison et de tout ce qui s'en suit. Tu es averti. Maintenant voici douze souverains comptant.

Et il lui compta trois cents francs, partie en comestible, partie en beaux vêtements neufs. Jérôme reçut une capote bleu de ciel, une chemise de flanelle rouge et une autre en coton fleuri, une ceinture flechée dite de l'Assomption, une paire de

pantalons en corderoy et une cravate en soie noire.

—Te voilà maintenant équipé comme un bourgeois, dit le commis.

—Dame, m'sieu, je sis confus... balbutia le brave Canadien.

—C'est bon ! c'est bon ! fais bien ton devoir.

Saint-Georges s'en alla après avoir empoché le restant de ses louis d'or, murmurant en riant :

—Que c'est drôle, un Anglais, bon yieux, que c'est drôle ! Comme si je ne pouvais pas jouer des jambes dès demain, malgré qu'il m'ait fait toucher sa plume ! Et alors, va t'en voir s'ils viennent, Jean, tes beaux écus d'or.

—Mais c'est égal, je ne le ferai pas. Je serai fidèle à ma parole. Ces gens-là sont drôles, mais ils sont drets et strictes. Moé, j'aime les gens drets.

Tout à coup, se ravisant, il revint vers le clerc :

—Excusez, m'sieu. Avant de m'en aller, dites-moi donc un petit brin dans qu'u fort que vous allez mett'e, c't' hivard ?

—Veux-tu aller proche ou loin ?

—Och ! aussi loin que vous voudrez. Je tiens à voir du pays. Le plus loin sera le mieux.

—Aurais-tu commis quelque forfait, par hasard ? fit l'employé, en regardant le Canadien d'un air soupçonneux.

—Que'que fort fait, que vous dites ? Comment appelez-vous c'te fort-là ?

—Un forfait.

—Connais pas. Je n'ai jamais fait de fort, mais je sis capable d'en faire, dame. Je sais manier une hache et un crapet itou. Je sais bâtir, je sais t'équarrir, je..

Le commis se mit à rire de la naïveté des qui-proquos commis par ce voyou des bois et des déserts, ou plutôt ce dévoyé de grande ville.

—C'est bon, fit-il. Puisqu'il n'y a pas de forfait sur ta conscience, et que tu veux faire des forts on t'enverra par delà les montagnes, cet hiver. Là il y aura un fort à faire ou tout au moins à reconstruire. Dieu fasse que ta faim de trente-six loups y soit satisfaite.

—Ainsi soit-il, m'sieu, répondit Saint-Georges car j'ai bon appétit.

—Amen, mon garçon, car on y fait souvent les dents longues.

Ce fut ainsi que le Canadien Jérôme Saint-Georges de Laporte, ce demi-sauvage du Canada civilisé, devint tout à fait sauvage dans le grand district de Mackenzie, par delà les Montagnes Rocheuses, où il alla bâtir les forts Francis et de la Montagne, et reconstruire le fort Halkett.

Dès la première année il eut le bonheur de connaître le goût de ses culottes de cuir et deux vieilles paires de bottes. Pendant quinze jours il vécut de racines, dans les bois. Lorsqu'elles manquèrent, il demanda à son patron, homme bon mais imprévoyant et peu rangé, un métis français, d'origine parisienne, de le laisser partir pour les montagnes où il espérait trouver les sauvages, qui n'avaient plus paru depuis l'automne.

Le commis y consentit. Il lui donna un fusil à deux silex et des munitions de chasse, un paquet de lanières de renne, appelées *assababish*, et une cordiale poignée de mains.

Ce fut tout son viatique.

Saint-Georges, Français courageux, s'élança bravement sur les pentes des Montagnes Rocheuses, seul, sans guides, ignorant le pays, mais sachant bien à quels dangers il s'exposait.

Chaque soir avant de se coucher il tendait des lacets aux lièvres blancs, et pouvait manger de la viande fraîche, à son lever. Il en riait de bonheur. A l'aide d'un bâton il sondait la neige, et, se guidant à peu près à l'aventure, il parvint non sans de longues angoisses et de cruelles incertitudes, à découvrir les Indiens Mauvais-Monde, dans je ne sais quelle vallée des Montagnes Rocheuses.

Il avait marché une douzaine de jours.

Les Mauvais-Monde firent mentir leur nom ; ils accueillirent le pauvre Canadien avec compassion, le gardèrent près d'un mois chez eux, le nourrissant avec la viande grasse ; puis ils l'accompagnèrent au fort Halkett avec des traîneaux pleins de provisions.

Saint-Georges venait de sauver la vie à son patron et à ses compagnons de travail, exténués par la famine.

L'hiver suivant, il ne fut pas plus heureux. En conduisant le courrier du fort Halkett au fort Liards un voyage de huit ou dix jours à la raquette, il se trouva tellement à court de provisions qu'une belle nuit il surprit son compagnon, un créole français comme Jérôme, nommé Nadaud, qui affilait son couteau à l'aide d'un batte-feu, dans le dessein de le tuer et de le dévorer.

Jérôme comprit que la raison du malheureux était oblitérée par l'excès de la faim et de la fatigue ; il eut le bon sens de le ménager. Mais, voyant qu'il ne pouvait lui procurer de la nourriture, il l'abandonna pour faire plus de diligence et tenter de le sauver encore en se sauvant lui-même.

Laissant à Nadaud son fusil, auquel il avait eu soin d'enlever la pierre à feu, ses munitions de chasse et tout son avoir, Saint-Georges s'élança en avant, sans cesse poursuivi par l'image spectrale de son associé affamé et délirant, assis en face de lui pendant la nuit, le couvrant d'un œil hagard, la face empreinte de la féroce du tigre, des tiraillements de la faim, et des terreurs du désespoir.

La crainte d'être tué et mangé par cet ami, que la faim venait de transformer en une brute altérée de sang, soutint seule le courage et les forces de Jérôme. Mais comme il ignorait la situation précise du fort des Liards, où il se rendait à travers les bois, sur la rive gauche de la rivière de ce nom, il ne savait à quel endroit il lui faudrait traverser pour se rendre à ce poste de commerce.

Le soir de sa seconde journée de marche depuis sa séparation d'avec Nadaud, de marche forcée et sans manger, Saint-Georges, exténué de fatigue, ne put résister au sommeil. Il se laissa tomber plutôt qu'il ne se coucha au pied d'un sapin, et y dormit longtemps, car depuis deux nuits il n'avait pris aucun repos.

Ce fut par un dessein secret de la Providence que Jérôme se coucha en ce lieu. Voilà un des faits qui le prouvent. Il s'était couché à 11 heures avant minuit. Lorsqu'il s'éveilla, le soleil déclinait et il sembla au coureur de bois qu'il entendait le bruit que ferait un homme en bûchant du bois à la porte de sa maison. Les voyageurs savent que ce bruit est différent de celui que l'on produit en bûchant dans une forêt, où chaque coup réveille les échos endormis.

Comme dans les élucubrations de son cerveau malade, Laporte avait rêvé qu'il arrivait au fort des Liards, il crut, à son réveil, que les coups de hache qu'il entendait étaient un reste de ces illusions de son âme. Cependant il se leva, se frotta les yeux, se secoua les oreilles, tendit le cou et ouvrit la bouche pour mieux entendre.

Ce n'était pas une illusion. Le bruit continuait et retentissait à moins d'un kilomètre de distance. St-Georges poussa un cri de joie. "Serait-ce vrai, s'écria-t-il. Serais-je rendu au fort !"

Il repoussa les saules et les aunes épais qui le séparaient du bruit qu'il entendait. Oh ! bonheur ! Il se trouvait sur le bord de la rivière des Liards, et il ne s'en était pas douté.

Jérôme poussa un second cri de joie et s'élança sur la rivière congelée. Il la traversa, gravit la berge escarpée, atteignit la première case qui s'offrit à lui, frappa à la porte, et, poussant un cri où respiraient à la fois la joie et la défaillance, il tomba sur le seuil sans connaissance.

L'infortuné coureur de bois en avait fait plus que ses forces ne lui auraient permis en tout autre temps. La crainte de la mort, l'amour de la vie, le désir de sauver les jours de son ami affolé par la faim, l'avaient jusque-là soutenu. Maintenant, la nature, privée de ses ressorts et abandonnée à elle-même, reprenait le dessus, les nerfs se détendaient et ses forces le trahissaient.

Singulier phénomène !

Le reste se comprend. Saint-Georges reçut les soins que sa position méritait ; puis deux métis vigoureux s'élançèrent dans les bois avec des chiens frais et un traîneau chargé de provisions ; ils recueillirent l'infortuné Nadaud vivant encore mais complètement en délire.

Jérôme Saint-Georges ne révéla pas le secret de son ami ; mais, revenu à lui après de longs jours de soins et de bons repas, Nadaud se trahit lui-même devant son nouveau bourgeois et ses nouveaux associés.